

Structuration et professionnalisation de la filière riz de mangrove

Appui à 55 groupements et 5 unions d'étuveuses, décortiqueurs et commerçantes, soit près de 1250 acteurs économiques

Les qualités organoleptiques et culinaires du riz paddy que recherche le consommateur guinéen sont liées à ses caractéristiques, mais aussi aux techniques de transformation et notamment l'étuvage qui consiste à précuire le paddy à l'eau ou à la vapeur avant le décortiquage. Il a ainsi un goût spécifique très apprécié des Guinéens qui préfèrent le riz local au riz importé. Pour développer ce marché, il est nécessaire d'améliorer toute la chaîne de valeur.

L'objectif général de la composante est d'appuyer l'émergence d'organisations professionnelles de l'aval de la filière (étuveuses, décortiqueurs, commerçantes) capables de défendre les intérêts de la profession et d'améliorer la productivité et la compétitivité de la filière.

Le Bureau stratégie développement (BSD) du ministère de l'Agriculture assure la responsabilité de ce volet. Il bénéficie de l'appui d'une ONG française, le Gret, et met en œuvre les activités avec une ONG nationale, la Maison guinéenne de l'entrepreneur (MGE).

Amélioration de l'opération d'étuvage

Le projet promeut une machine à étuver qui permet une économie de 30 % en bois et de 15 % en eau, réduit la pénibilité du travail des femmes (moins de fumée) et améliore le rendement et la qualité (moins de brisures après décortiquage avec l'étuvage à la vapeur). Cependant cet équipement rencontre des difficultés de diffusion que le projet tente de lever : son prix (1,5 millions de francs guinéens) et la faible durée de vie du foyer.



La MGE a renforcé les capacités organisationnelles en assurant des formations et un suivi régulier. Les groupements ont ainsi multiplié par quatre leurs capacités d'autofinancement en deux ans. Ils ont pu accéder au crédit par une mise en relation avec le Crédit rural de Guinée (CRG) et ont mis en place des activités communes (magasins de pièces, stock de paddy, crédit aux membres...).

L'amélioration des capacités techniques et du capital humain

Les opérateurs ont eu accès à des cours d'alphabétisation (320 personnes), à des informations sur l'environnement juridique, à des formations en gestion simplifiée (540 personnes) et en gestion de crédit (210 personnes). Les décortiqueurs ont bénéficié de formation en gestion et maintenance des équipements et les étuveuses en techniques d'étuvage amélioré.

Une nette progression des activités

On estime la production mensuelle de l'ensemble des groupements et étuveuses appuyés à presque 1 500 tonnes par mois et plus de 17 000 tonnes par an (riz



de mangrove, riz de plaine et sans doute aussi riz de coteaux). Avec un prix de vente du riz net de 5 000 FGN environ en 2010, le chiffre d'affaires moyen mensuel d'une étuveuse atteint 8,5 millions de FGN par an. L'achat de paddy représente 60 à 75 % des charges, la marge brute (hors rémunération étuveuse) est de l'ordre de 20 à 25 %, parfois jusqu'à 30 % selon les périodes, les procédés et les zones.

La valorisation et promotion du riz de mangrove de qualité

Le riz de mangrove (riz Bora Malé) est le riz local le plus apprécié des Guinéens. En 2009, son prix a été en moyenne 25 % plus cher que le riz local de coteaux et près de 40 % plus cher que le riz importé. Pour permettre aux producteurs et aux autres acteurs de la filière de valoriser ce marché porteur, le projet appuie la mise en place d'une filière de riz de qualité, la production à la vente. Les différentes professions ont élaboré les bonnes pratiques de production et sont maintenant en relation avec deux groupements de commerçantes spécialisées dans le riz de mangrove à Conakry. Une réflexion sur la labellisation du riz de mangrove a été engagée avec tous les acteurs de la filière.



Des groupements économiques au service des membres

La filière riz en Basse Guinée s'est structurée et professionnalisée en quelques années. En 2011, 55 groupements sont actifs dans les zones de Tounnifily, Kamsar et Koba contre une douzaine en 2007. Cinq unions se sont créées et les opérateurs ont le projet de créer une structure faitière pour mieux défendre les métiers de la transformation du riz en Basse Guinée et développer des services et actions collectives.